

LA PRESSE EN REVUE...



JEUDI 23 AVRIL 2015

SOMMAIRE

- 1) Faut voir...
- 2) Une France moisie ?!
- 3) Il semble le croire
- 4) Journée de la Terre
- 5) C'est possible...



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Ce que le projet de loi sur le dialogue social veut changer



Le ministre du Travail François Rebsamen, le 8 avril 2015. (PHILIPPE WOJAZER / POOL / AFP)

Compte personnel d'activité, "prime d'activité", délégation unique du personnel... Le projet de loi entend simplifier les règles dans les entreprises.

Le projet de loi sur le dialogue social présenté ce mercredi 21 avril en Conseil des ministres par François Rebsamen sera-t-il la "grande réforme" sociale du quinquennat ?

Le projet de loi entend, en tout cas, simplifier des règles "trop formelles" et "complexes" qui constituent, selon le gouvernement, un frein à la performance des entreprises et donc aux embauches. Le projet portera aussi la réforme du compte personnel d'activité, chère à François Hollande.

L'examen parlementaire du projet de loi doit commencer fin mai à l'Assemblée nationale, en procédure accélérée. Le gouvernement espère une adoption définitive avant fin septembre. Il se dit "certain" de ne pas avoir à passer en force avec le 49.3.

"L'Obs" fait le point.

Une loi née de l'échec des négociations sociales

La réforme, pilotée par le ministre du Travail François Rebsamen, a été élaborée après l'échec des négociations entre patronat et syndicats en janvier.

Présenté début avril aux partenaires sociaux, le projet de loi a reçu un accueil mitigé, aussi bien côté syndical que patronal.

Côté patronat, la CGPME, très hostile à la représentation pour les TPE, a encore estimé mardi qu'il alourdissait le "mille-feuille social", tandis que le Medef y voit une "collection de semi-réformes".

Aucun syndicat n'a donné son blanc-seing, les réformistes CFDT et CFTC indiquant qu'ils seront vigilants sur les décrets d'application, notamment en ce qui concerne les moyens des représentants.

Le compte personnel d'activité

Au fil du temps, d'autres volets se sont ajoutés au

projet et notamment la création pour 2017 d'un compte personnel d'activité regroupant les différents comptes existants (pénibilité, formation...).

Le président François Hollande a souligné dimanche que ce compte que les salariés pourront garder tout au long de leur carrière et qui sera leur "capital", serait "la grande réforme" sociale de son quinquennat.

Ses contours et modalités seront précisés par une loi en 2016 après une concertation, voire une négociation des partenaires sociaux.

La future "prime d'activité"

Autre mesure qui s'est greffée au projet : la création d'une "prime d'activité".

Cette prime naîtra de la fusion du RSA-activité et de la prime pour l'emploi, à laquelle plus de 5,6 millions d'actifs seront éligibles.

Le sujet a été à l'origine d'une certaine confusion ces derniers jours quant à son éventuelle extension aux étudiants salariés et apprentis.

La question a été renvoyée aux débats parlementaires, mais le gouvernement a étudié l'option.

Pour rester dans le budget de 4 milliards d'euros par an, cela impliquerait de léser les autres bénéficiaires, et en particulier les jeunes actifs. Ils devraient ainsi toucher au moins 0,78 Smic nets mensuels pour être éligibles, alors qu'ils le sont dès le 1er euro dans le projet initial.

Le projet de loi pérennise aussi le régime d'assurance-chômage des intermittents du spectacle.

Le dialogue social simplifié

Sur le dialogue social, la réforme simplifie les instances représentatives du personnel.

Elle permet aux entreprises de moins de 300 salariés de regrouper délégués du personnel, Comité d'entreprise (CE) et Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) au sein d'une Délégation unique du personnel (DUP).

Jusqu'à-là, cette possibilité n'était offerte qu'aux entreprises de moins de 200 salariés et n'incluait pas le CHSCT. Selon le gouvernement, 3.000

entreprises de plus pourront mettre en place une DUP.

"Un fonctionnement plus simple et plus efficace pourra avoir des effets positifs en termes de productivité, et indirectement sur l'emploi", estime le gouvernement.

Quant aux entreprises de plus de 300 salariés, elles devront passer par un accord majoritaire pour pouvoir regrouper des instances. "Environ 7.000 entreprises couvrant 7 millions de salariés seraient potentiellement concernées".

Le projet crée aussi une représentation des salariés des très petites entreprises, les TPE de moins de 11 salariés. Cela se fera toutefois via des "commissions régionales paritaires", dont les membres n'auront pas accès aux entreprises.

La réforme concentre également les obligations d'information-consultation et les négociations obligatoires, qui se sont multipliées, en trois grands rendez-vous.

Pour valoriser dans le même temps le parcours des quelque 600.000 représentants des salariés recensés en France, le texte leur assure une progression de salaire minimale.

nouvelobs.com

II) Islam, mariage homo, étrangers... Le rapport Larcher, un plaidoyer pour une France moisie



Par Sandrine Mazetier
Députée PS de Paris

"Renforcement de l'appartenance républicaine." Voici la grande thématique du rapport remis par Gérard Larcher, président du Sénat (UMP), à François Hollande. Il y défend notamment un meilleur contrôle des flux migratoires. Un texte nauséabond qui cible les étrangers, pour Sandrine Mazetier, députée PS de Paris, et Alexandre Berl, maître de conférence à Sciences Po Paris.

Édité par Rozenn Le Carboulec



Gérard Larcher lors de la remise de son rapport à François Hollande, le 15/04/2015 (VILLARD/SIPA)

À la suite des attentats du 11 janvier, le président de la République a demandé aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat "d'engager une mission de réflexion sur toutes les formes d'engagement et sur le renforcement de l'appartenance républicaine".

Prenant prétexte des propos de Claude Bartolone sur une éventuelle évolution de nos Institutions, Gérard Larcher a annoncé qu'il refusait de mener cette mission en partenariat avec l'Assemblée nationale, et que le Sénat remettrait ses propres conclusions.

À la lecture du rapport Larcher, on comprend mieux pourquoi.

La France de Larcher ? Celle de la Manif pour tous

On y trouve, en vérité, nulle réflexion sur l'engagement citoyen ou l'idéal républicain. Mais les divagations d'un homme et d'un parti, sur la France dont ils rêvent : une France exclusivement blanche et âgée, une France sans métissage, où les couples homosexuels ne peuvent se marier, et où les enfants doivent forcément manger du porc à la cantine pour prouver qu'ils sont de vrais "Français".

La France de la "Manif pour tous".

La France du cochon pour tous.

Mais surtout et par-dessus-tout : la France sans une partie des Françaises et des Français.

Les maux dont souffre le pays ? Les minorités

Car les maux dont souffre la France, selon Monsieur Larcher, sont on ne peut plus clairs : ce sont nos compatriotes d'origine étrangère, l'islam et l'extension du domaine de l'égalité. Le plus simple est encore de le citer :

"Les Français ont ainsi le sentiment que ce n'est plus la volonté de la majorité qui s'exerce aujourd'hui, mais l'intimidation par les minorités" ;

"On ne transforme pas le régime d'une institution millénaire comme le mariage au forceps" ;

"Les pédagogies constructivistes (...) ont pris le pouvoir dans l'enseignement" ;

"Des cités en province, bien que peuplées d'autochtones' sont plus démunies (...) que celles de la banlieue de Paris."

Bref, nous dit Larcher : "la France est saturée" de musulmans et de mauvais Français.

La finalité : interdire les étrangers

Aux millions de personnes qui ont défilé dans les rues de Paris et dans toute la France, à la suite des attentats de janvier, aux millions de citoyennes et de citoyens qui ont crié "nous refusons les amalgames", le rapport Larcher répond, nous avons trouvé le problème : l'islam et l'étranger.

De là découlent, en filigrane, des solutions on ne peut plus simples : interdire le port du voile dans l'espace public, interdire les repas sans porc... Ou en d'autres termes : interdire les différences et in fine interdire les étrangers.

Malheureusement pour le rapport Larcher, les faits sont tenaces.

La France n'est ainsi plus un grand pays d'immigration

Non, la France n'est pas saturée. Il y a entre 8% et 11% d'immigrés en France. Et l'immigration se réduit d'année en année. La France n'est ainsi plus un grand pays d'immigration. Elle a accueilli en 2011, 267.000 personnes – dont pour la moitié des européens –, contre 566.000 pour le Royaume-Uni, 490.000 pour l'Allemagne et 385.000 pour l'Italie...

Non, la question de l'appartenance républicaine n'est pas la question de l'islam, mais bien celle de l'entre-soi qui évite ou pire, refuse le vivre ensemble. Tous les sondages le montrent : l'écrasante majorité de nos compatriotes musulmans sont d'ardents défenseurs de la laïcité. Quant à leurs enfants, ils sont quasiment tous scolarisés à l'école de la République. Toute la droite peut-elle en dire autant ?

Non, une minorité n'impose pas sa volonté. Quand bien même le voudrait-elle – ce qui n'est pas le cas – qu'elle ne pourrait le faire. Les Français musulmans – dont le vote n'est pas plus figé par la religion que les autres électeurs croyants – représentent à peine 5% du corps électoral.

Non, nous ne voulons pas enseigner la repentance. Mais entre la repentance et la célébration de la colonisation, il y a la simple vérité historique, qui permet à chacun de trouver sa place dans le roman national, qui permet à chacun de ne pas oublier qu'une partie de nos villes ont été construites par des Français et des immigrés, dont les enfants sont aujourd'hui eux-mêmes des citoyens français.

Non enfin, on ne peut pas affirmer qu'il faut défendre la loi de 1905 et vouloir interdire le port des signes religieux dans l'espace public. Doit-on rappeler que les auteurs de la loi de 1905 se sont vigoureusement opposés à un amendement qui visait à interdire la soutane dans l'espace public, au motif qu'un tel amendement aurait été contraire au principe de la laïcité ?

Il est consternant de devoir rappeler de telles vérités, mais lorsque les insinuations et les fantasmes identitaires sont véhiculés par le deuxième personnage de l'État, il n'y a pas d'autre choix.

La promesse d'une France repliée sur elle-même

On l'aura compris : le rapport Larcher, nous décrit une France repliée sur elle-même, qui rêve d'un passé qui n'a jamais eu de présent et qui n'en aura jamais.

À l'image d'ailleurs de ce rapport, écrit "en chambre" dans l'entre-soi exclusif du Sénat, quand celui de l'Assemblée nationale est le fruit du travail commun de 27 députés de la majorité et de l'opposition, avec l'aide d'un panel de 20 citoyens. Un travail qui repose sur plus de 80 contributions écrites, des dizaines d'auditions, des rencontres sur le terrain avec plus de 200 jeunes, ainsi qu'avec des associations et des élus de terrain.

À l'inverse, pour réaliser son rapport, le président du Sénat ne sera sorti du Palais du Luxembourg qu'une seule fois, si l'on en croit le document publié : pour se rendre à l'Académie des sciences morales et politiques. Un tel sujet aurait sans

doute mérité un peu plus d'engagement...

Tout est dit. Le rapport Larcher est le rapport de la France qui a peur de sortir de chez elle. Le rapport de la France qui a peur de l'autre et qui trouve en l'étranger un formidable bouc émissaire.

Seulement voilà, comme l'écrivait récemment le grand historien Pierre Nora :

"L'étranger n'est pas le débarqué de fraîche date, il est en nous. C'est nous par rapport à nous. L'identité française serait aussi malheureuse s'il n'y avait pas un seul immigré. Elle le serait même peut-être davantage parce qu'elle ne serait en face que d'elle-même."

Oui, le rapport Larcher est le rapport d'une France qui ne s'aime pas elle-même. Heureusement, ce n'est pas de cette France dont veulent les Français.

Tribune cosignée par Sandrine Mazetier, députée PS de Paris, et Alexandre Berl, maître de conférence à Sciences Po Paris.

nouvelobs.com

III) Régionales Claude Bartolone, seul socialiste capable de sauver l'Île-de-France de la vague bleue aux élections régionales ? C'est ce que semble croire François Hollande



ERIC FEFERBERG/AFP

Le chef de l'État a reçu discrètement le président de l'Assemblée nationale mardi, rapporte RTL ce mercredi. Selon la radio, François Hollande veut convaincre Claude Bartolone qu'il est le meilleur atout du Parti socialiste pour conserver la région Île-de-France.

C'est ce qu'estime aussi le député PS de Seine-Saint-Denis, Mathieu Hanotin. "Claude Bartolone est l'une des rares personnalités aujourd'hui à gauche à incarner presque physiquement le rassemblement avec les écolos, les communistes, avec toute la gauche", fait-il valoir.

Selon RTL, Claude Bartolone hésite encore. Il voudrait rester président de l'Assemblée nationale pendant la campagne. Surtout, il souhaite le soutien total du Premier ministre Manuel Valls.

Le président de l'Assemblée nationale devrait donner sa réponse d'ici deux semaines. Les candidats socialistes ont jusqu'au 7 mai pour se faire connaître.

L'actuel président PS de la région Ile-de-France, Jean-Paul Huchon, qui sollicite une nouvelle investiture de son parti, affirme de son côté ne se sentir "ni usé ni fatigué" à l'issue de trois mandats au conseil régional.

Jean-Paul Huchon est concurrencé par la première vice-présidente du conseil régional, Marie-Pierre de la Gontrie, en vue de la primaire PS du 28 mai.

nouvelobs.com

LAPRESSEENREVUE.EU

IV) Journée de la Terre: merveilles de la nature menacées

Le HuffPost | Par Nick Robins-Early

ENVIRONNEMENT - Le 22 avril, l'ONU célèbre la Terre et entend attirer l'attention du grand public sur l'impact de l'humanité sur notre planète. En 2015, les Nations Unies fêtent les 45 ans de cette journée. En septembre 2014, plus de 400.000 personnes se sont rassemblées à New York et dans le monde entier pour la plus grande marche de l'histoire pour le climat. Dans quelques mois, Paris recevra la conférence climat.

Le parc national Virunga



FDC Photography/Flickr

Le parc national des Virunga se trouve en République démocratique du Congo. Il abrite parmi les derniers gorilles des montagnes et une série de volcans en activité.



weesam2010/Flickr

LAPRESSEENREVUE.EU

La barrière de corail de Belize



halseike/Flickr

Dans ces eaux translucides, un écosystème fragile. Des espèces de lamantins et de crocodiles marins sont d'ores et déjà en danger.

La barrière de corail de Belize



anoldent/Flickr

La pêche illégale et le développement massif met en danger ce paysage de carte postale.

La mer morte



Israel_photo_gallery/Flickr

La mer morte perd 4 km² de sa surface tous les ans. Ce n'est pas le réchauffement climatique qui est en cause mais les activités humaines.

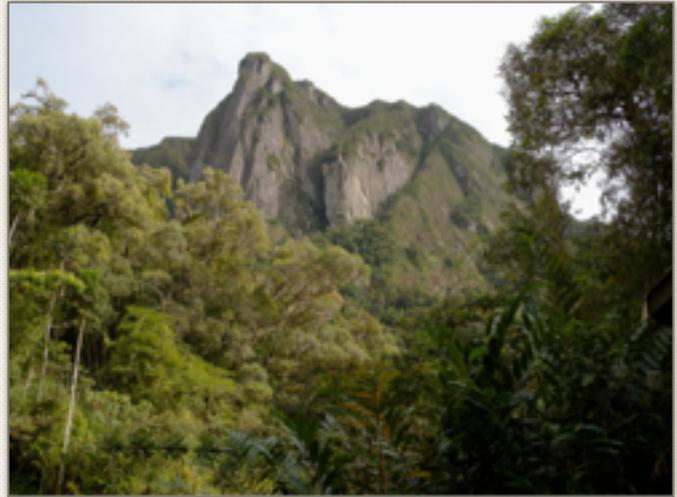
Le mont Kilimanjaro



hoteldephil/Flickr

Le plus haut sommet d'Afrique est lui aussi victime du réchauffement climatique.

La forêt tropicale de Madagascar



Frank.Vassen/Flickr

C'est un rêve de naturaliste depuis des siècles mais la déforestation menace désormais ce formidable écosystème.

La vallée de Bamiyan



Nasim Fekrat/Flickr

Cette vallée afghane inscrite au patrimoine mondial de l'humanité a été ravagée par la guerre. Son sol est par endroit inaccessible à cause de la présence de mines antipersonnelles.

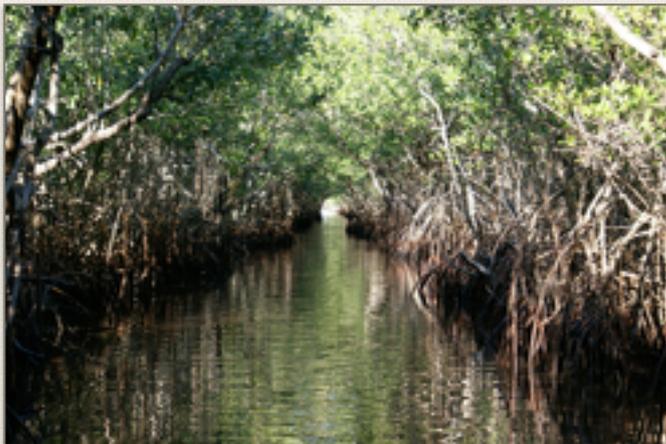
Les réserves naturelles de l'Aïr et de Ténéré



(Paolo)/Flickr

Situé au Niger, ce parc représente la plus grande zone protégée d'Afrique. Les dissensions politiques et les conflits militaires mettent en péril cette zone alternant entre un massif montagneux, celui de l'Aïr et le désert de Ténéré.

Les Everglades



airlines470/Flickr

En Floride, les Everglades sont aussi en danger à cause du développement urbain des zones alentour et du drainage des eaux.

LAPRESSEENREVUE.EU

V) Iskandar Safa, Etienne Mougeotte et Charles Villeneuve s'offrent « Valeurs Actuelles »

Fabienne Schmitt / Chef de service adjoint



Iskandar Safa, l'homme d'affaires franco-libanais avait déjà essayé, en vain, de racheter « Nice Matin ». - Dimitri Messinis/AP/SIPA

Un consortium mené par l'homme d'affaires Iskandar Safa est entré en négociations exclusives avec le groupe pharmaceutique Pierre Fabre pour lui racheter l'hebdomadaire.

L'hebdomadaire « Valeurs Actuelles » va changer de propriétaire. Selon nos informations, le groupe pharmaceutique Pierre Fabre est entré en négociations exclusives avec un consortium mené par le franco-libanais Iskandar Safa, et deux anciens de TF1, Etienne Mougeotte, aujourd'hui patron de Radio Classique (groupe Les Echos) et Charles Villeneuve, pour leur céder le groupe Valmonde, qui édite « Valeurs Actuelles », « Jour de chasse » et « Jour de Cheval ».

L'homme d'affaires Iskandar Safa, avait déjà fait, en vain, une offre de rachat de « Nice Matin » l'été dernier, avec ses deux complices. Lui qui s'est fait connaître dans les années 80 dans l'affaire des otages du Liban, est présent avec son groupe Privinvest dans la construction navale -il possède notamment les Constructions mécaniques de Normandie -, l'exploitation de pétrole et de gaz, ou encore dans l'immobilier. Il cherche aujourd'hui à se diversifier dans les médias. Dans ce but, il lance une nouvelle filiale, Privinvest Medias, qui sera présidée par Etienne Mougeotte et qui a vocation à accueillir les trois titres du groupe Valmonde.

Un magazine aux Unes polémiques

Fondé en 1966 par Raymond Bourgine, « Valeurs

Actuelles » a toujours été entre les mains d'hommes d'affaires plutôt marqués à droite. Jusqu'à son décès en 2013, Pierre Fabre en était le propriétaire, à titre personnel. Il l'avait racheté en 2006 à Serge Dassault, aujourd'hui propriétaire du « Figaro ». Qui lui-même l'avait acquis auprès de Marc Ladreit de Lacharrière, le président de Fimalac. Depuis la disparition de Pierre Fabre, Pierre-Yves Revol, président de la Fondation Pierre Fabre, actionnaire de référence du groupe, cherchait un repreneur pour Valmonde.

Yves de Kerdrel, qui pilote Valmonde depuis 2013, va poursuivre l'aventure. Le groupe a enregistré un résultat d'exploitation positif l'an dernier, pour un chiffre d'affaires d'environ 15 millions d'euros. En 2014, il a cessé la parution de « Spectacle du Monde », foyer de pertes pour le groupe. Il mise sur son fleuron « Valeurs Actuelles », magazine aux Unes qui font régulièrement polémiques. Il a été récemment condamné pour provocation à la haine envers les Roms, à la suite d'une Une titrée « Roms, l'overdose ».

Depuis quelques années, « Valeurs Actuelles » voit ses ventes progresser fortement. En 2014, il affiche une diffusion France payée de 110.144 exemplaires, selon l'OJD, soit une croissance de 16,13 % en un an, et la plus importante progression de la presse magazine en 2014.

@FabienneSchmitt

lesechos.fr

VI) UNE AUTRE REPUBLIQUE EST POSSIBLE



Paul Allières

Professeur Emérite à l'Université de Montpellier. Président de la Convention pour la 6^e République (C6R).
Montpellier - France

La Gauche unie pour une 6e République

Par Paul Alliès

Vient de se tenir à l'Assemblée Nationale, ce 16 avril, une rencontre-débat dont l'originalité était de faire se rencontrer toutes les formations de Gauche sans exception. Son intérêt: démontrer que la revendication d'une 6e République peut être un élément d'un programme commun à toutes ces formations.

L'initiative avait été prise par les animateurs de la contribution "L'optimisme de la Volonté" déposée par les amis de Benoit Hamon et Arnaud Montebourg pour le congrès du Parti socialiste (depuis, cette contribution se retrouve dans la Motion B " A Gauche, pour gagner" conduite par Christian Paul). L'animateur, le magistrat Vincent Sizaïre, a réussi à réunir autour de lui: Eric Alt (Nouvelle Donne), André Bellon (Président de l'Association "Pour une Constituante"), Nicole Borvo Cohen-Seat (Parti Communiste), Bastien François (Europe Ecologie-Les Verts), Raquel Garrido (Parti de Gauche - Mouvement pour la 6° République), Paul Alliès (Président de la "Convention pour la 6° République") ainsi que Pourria Amirshahi, député socialiste et Guillaume Balas, député européen socialiste qui a conclu la rencontre.

Ce rassemblement est en soi, un premier évènement dans le contexte de divisions, concurrences et exclusions qui mine la Gauche en ce moment. Sans doute toutes les formations représentées ont eu l'occasion par le passé d'exprimer leur engagement en faveur d'une 6° République; mais il n'était pas sans intérêt de vérifier que celui-ci peut être le socle d'une convergence, si ce n'est d'une unité programmatique. Et c'est bien ce qui a été fait lors de ce débat.

D'abord on a pu constater que les divers degrés de mobilisation en faveur d'un nouveau Régime n'ont pas introduit de nouveaux ressentiments. En clair, personne n'a reproché au Front de Gauche ou à Jean-Luc Mélenchon de faire de la 6° République le sujet prioritaire de son investissement depuis l'été dernier, au risque de sembler se l'approprier. Au contraire, l'accord est général sur le fait que toutes les actions en ce sens sont bonnes à prendre dans la mesure où elles en popularisent l'idée. Et d'aucuns considèrent que la perspective doit être approfondie pour la rendre crédible et désirable à une majorité garnissante de Français (62% se

déclarent d'ores et déjà favorables selon un sondage Odoxa pour Le Parisien, le 23 novembre dernier).

Ensuite, si un vrai débat existe sur les modes de passage à une nouvelle République, les divergences apparaissent comme surmontables. Les partisans de la réunion d'une Assemblée Constituante comme préalable à tout changement (essentiellement A. Bellon et R. Garrido) conviennent d'une autre voie qui pourrait être celle permise par l'article 11 de l'actuelle Constitution: à la suite d'élections présidentielle et législative et dès lors que le ou la président(e) et les députés élus auraient fait du changement de Constitution un sujet de leur programme durant la campagne, ils auraient reçu un mandat constituant autorisant dès après leur élection, soit la tenue d'un référendum soit un engagement de responsabilité du Premier ministre. Ce premier acte ouvrirait le processus d'un vaste débat dans le pays (comme en 2005 sur le TCE) tant à l'Assemblée Nationale (qui deviendrait constituante quelques jours par semaine durant quelques mois) que dans l'opinion (avec l'ouverture d'un Forum consultatif réunissant, sous l'autorité du ou de la Garde des Sceaux des experts et des citoyens tirés au sort; ce comité piloterait sur Internet un débat interactif sur les principales matières de la Loi fondamentale. Ce processus serait clôt par un dernier référendum de ratification.

Enfin, s'il reste des questions en suspens, elles sont de nature à féconder et à politiser le débat. Par exemple sur la place du Tirage au sort pour sélectionner les constituants; sur la composition de l'Assemblée (avec ou sans des élus présents ou passés d'instances de la V° République); sur l'étendue d'une nouvelle génération de droits fondamentaux dans le Préambule. Mais ces questions (nourries d'expériences étrangères: celles de l'Islande, de la Tunisie, du Portugal ont été sollicitées) n'obèrent pas un accord fondamental sur la nature du nouveau Régime qui sera de type parlementaire et primo-ministériel. Ce n'est sans doute pas là une condition suffisante pour réaliser toutes les ressources d'une démocratie moderne, participative notamment, mais c'est la pré-condition pour rompre avec le présidentielisme dont on mesure les ravages aujourd'hui à Gauche.

Il faut donc bien "changer de République" et non pas seulement "changer la République" (formule inaugurale de l'invitation à ce débat). Ce projet est capital puisqu'il réunit la gauche toute entière, du

PCF à la gauche moderne du PS. Finalement, l'isolement de Jean-Christophe Cambadélis s'est encore aggravé un peu plus avec ce débat du 16 avril. Est-ce la raison qui lui fait promettre en catastrophe depuis, la tenue d'une Convention nationale de son parti sur le sujet en 2016 ? Encore une promesse qui n'engage que ceux qui la reçoivent de la part de quelqu'un dont le culot, si ce n'est le cynisme semblent ne connaître aucune limite. On y reviendra très bientôt.

mediapart.fr/blog/paul-allies

Les regrets de Pierre Moscovici d'avoir signé la motion de Cambadélis pour le congrès du PS



Pierre Moscovici se rendant compte qu'il a signé une motion du PS sans la lire. © FABRICE COFFRINI / AFP

SI J'AVAIS SU... - Devenu commissaire européen, Pierre Moscovici ne sera pas, pour la première fois, un acteur du prochain congrès du Parti socialiste. Un PS qu'il aurait rêvé, fut un temps, de diriger. A l'instar de Vincent Peillon, également en retrait, l'ancien ministre de l'Economie a finalement signé la motion du Premier secrétaire de Solférino, Jean-Christophe Cambadélis.

Un apport du commissaire européen que les conservateurs allemands lui ont reproché, selon un Exclusif de L'Express en kiosques ce 22 avril. "Tu joues contre la CDU (le parti de droite d'Angela Merkel, ndlr)", lui ont-ils dit. Réponse de l'ancien directeur de campagne du candidat socialiste François Hollande :

“ Je fais de la politique. ”

L'hebdomadaire nous apprend également que Pierre Moscovici confie qu'il a signé cette motion A du congrès... sans l'avoir lue. Ce qu'il semble regretter :

“ Je n'aurais peut-être pas dû signer... ”

Trop tard.

lelab.europe1.fr

Au PS, le nombre d'adhérents en chute libre

Le Parti socialiste revendique 131.000 membres actifs dont la moitié seulement est à jour de cotisation. L'aile gauche craint des manipulations.

Même le site du Parti socialiste n'est pas à jour. «Avec près de 200.000 adhérents, le PS est le premier parti de gauche», peut-on y lire. Pourtant, comme le précise le député Christophe Borgel, le PS compte actuellement «131.000 adhérents actifs». Comprendre: ceux qui ont payé leur cotisation en 2013 et/ou 2014 et peuvent, si besoin, renouveler leur adhésion jusqu'au jour du vote des motions pour le congrès de Poitiers (5 au 7 juin), le 21 mai. En revanche, impossible de connaître précisément le nombre de socialistes à jour de cotisation.

«Personne ne peut le savoir, car ils se mettent à jour auprès de leur fédération. Ensuite, elle fait ou non remonter l'information, certaines le font au fil de l'eau», explique Christophe Borgel, secrétaire national aux élections du PS et l'un des deux coordinateurs de campagne de ...

Cet article a été publié dans l'édition du Figaro du 21/04/2015. 80% restent à lire.

Je suis déjà abonné Je me connecte Figaro Digital

lefigaro.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

A Suivre...
La Presse en Revue